

RESPONSABLE DE SERVICE EAU, ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL

IDENTITE ET CADRE STATUTAIRE DE L'AGENT

NOM Prénom

Statut : Titulaire / Contractuel (art.L.332-8 2° ou 332-14 du CGFP)

Catégorie : A/B

Filière : Technique

Cadre d'emplois : Ingénieur/ Technicien territorial

Famille de métiers : Encadrement stratégique

Niveau d'études minimum requis : Diplôme de niveau

5 ou équivalent et/ou expérience d'au moins 2 ans

sur des fonctions similaires

Temps de travail : Complet

Cycle hebdomadaire : 35 heures

Date prévisionnelle de prise de poste : 15/12/2023

POSITIONNEMENT DU POSTE

Direction Générale Adjointe des Services techniques

Direction de l'Eau

Service Eau, Assainissement et Pluvial

N+1 : Directeur(-trice) de l'Eau

DEFINITION METIER

Le/La Responsable de Service garantit le bon fonctionnement du service. Il/Elle est force de proposition et veille à l'application et à l'évolution des procédures en vigueur. Il/Elle pilote les projets qui lui sont confiés. Il/Elle est en charge du suivi budgétaire et du développement des compétences des agents placés sous sa responsabilité. Il/Elle traduit les orientations politiques et les axes stratégiques de l'EPCI en actions opérationnelles.

FINALITE DU POSTE

A l'aide d'un pilotage efficace, le/la Responsable de Service – Eau, Assainissement et Pluvial définit les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs techniques et financiers des cellules « Gestion travaux », « Suivi exploitation » et « Administrative » préalablement définis par la Direction de l'Eau et la Cellule « Stratégie et Planification ».

ACTIVITES PRINCIPALES

TRONC COMMUN « Management opérationnel »

- Assurer le management des agents,
- Organiser et structurer les équipes,
- Participer au développement de l'EPCI,
- Piloter et évaluer les projets et activités,
- Assurer une fonction de contrôle et de validation des productions au regard des procédures internes et de la réglementation en vigueur,
- Fixer des objectifs opérationnels à ses collaborateurs et savoir les évaluer,
- Valoriser les qualités et compétences de ses collaborateurs,
- Optimiser la gestion financière,
- Donner du sens aux actions en déclinant les axes stratégiques de l'EPCI.

TRONC COMMUN « Management RH »

- Traiter les données administratives liées à la gestion des ressources humaines (gestion des congés, des plannings, des heures supplémentaires, etc.),
- Réaliser les entretiens professionnels,
- Participer à la préparation du plan de formation,
- Participer à l'actualisation des fiches de postes lors de la campagne annuelle d'évaluation.

TRONC COMMUN « Gestion de projet »

- Elaborer ou participer à l'élaboration du ou des cahiers des charges des projets,
- Piloter le projet en constituant, organisant, coordonnant et animant l'équipe projet selon le cahier des charges,
- Constituer, animer et coordonner un groupe de travail, un réseau de partenaires,
- Construire une méthodologie adaptée aux projets : déterminer une programmation des actions et des moyens à mettre en œuvre, élaborer des procédures adaptées,
- Produire les outils de suivi et de reporting (analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et/ou qualitatives) associés au projet,
- Participer à la négociation et à l'allocation des moyens et optimiser les ressources prévisionnelles allouées dans le cadre des projets,
- Gérer et anticiper les risques et les aléas sur le projet,
- Alerter l'autorité sur les opportunités et les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents à une stratégie ou à un projet,
- Communiquer sur l'avancement du projet,
- Exercer une fonction de veille sur le domaine traité,
- Participer aux bilans et aux retours d'expérience.

RESPONSABLE DE SERVICE EAU, ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL

Légende : I : Initiation P : Pratique M : Maîtrise E : Expertise

COMPETENCES PRINCIPALES

Connaissances	I	P	M	E
Environnement territorial			X	
Organisation et services de l'EPCI			X	
Instances, processus et circuits de décision de l'EPCI			X	
Environnement professionnel du/des domaines d'activité (acteurs, partenaires, etc.)			X	
Enjeux, évolutions et cadre normatif du/des domaines d'activité			X	
Règles de déontologie du/des domaines d'activité			X	
Finances publiques, comptabilités publique et privée			X	
Marchés publics et achats		X		
Financements publics (dont circuits de demandes de subventions)			X	
Statut de la fonction publique territoriale			X	
Techniques de management			X	
Principes du management opérationnel			X	
Méthodologie et outils du management par objectif		X		
Techniques de négociation		X		
Méthode et ingénierie de projet			X	
Dialogue social		X		
Savoir-faire	I	P	M	E
Analyser un besoin			X	
Conseiller			X	
Manager une équipe			X	
Programmer, planifier et coordonner les activités			X	
Savoir déléguer, contrôler et évaluer			X	
Gérer un conflit			X	
Travailler et animer en/une équipe (en transversalité)			X	
Travailler et animer en/un réseau			X	
Animer une réunion			X	
Élaborer et gérer un budget			X	
Conduire et gérer un projet			X	
Communiquer en interne et en externe			X	
Réaliser un reporting écrit et oral (tableaux de bord, indicateurs, etc.)			X	
Rédiger un cahier des charges			X	
Assurer une veille juridique et réglementaire			X	
Outils bureautiques et environnement Web			X	
Logiciels métiers			X	
Savoir-être				
Leadership	Sens des responsabilités			
Esprit d'analyse et de synthèse	Sens relationnel			
Autonomie	Esprit d'équipe			
Rigueur	Force de proposition			
Organisation	Diplomatie			
Disponibilité	Discrétion			
Réactivité	Adaptabilité et flexibilité			

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Mise en œuvre de la stratégie d'investissement décidée par les élus,
- Suivi de l'exécution des opérations de la définition du besoin à la garantie de parfait achèvement,
- Mise en place des financements et préparation des dossiers de subventions,
- Suivi de la politique de renouvellement des réseaux et infrastructures,
- Définition du Plan Pluriannuel d'Investissement et du Plan Pluriannuel de Fonctionnement,
- Elaboration des Schémas Directeurs (EU, AEP, EP) et des Études de zonage (limite SPAC / SPANC),
- Lien avec les communes pour la mise en œuvre de la Défense Contre les Incendies.
- Montage et suivi des marchés,
- Mise en œuvre des consultations,
- Suivi des travaux, en lien avec les MOE,
- Suivi des prestations d'AMO,
- Suivi technique et financier des opérations,
- Conception de projet.

RESPONSABLE DE SERVICE EAU, ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL

Légende : **I** : Initiation **P** : Pratique **M** : Maîtrise **E** : Expertise

COMPETENCES SPECIFIQUES

Connaissances	I	P	M	E
Réglementation du secteur Eau, Assainissement et Pluvial			X	
Filières de traitement, qualité, hydraulique, autosurveillance et métrologie			X	
Hydrologie et hydrogéologie (protection et recherche de nouvelles ressources)			X	
Technique d'économie et de réutilisation des eaux usées			X	
Techniques de communication et enquêtes publiques			X	
Modalités de gestion des services publics Eau, Assainissement, Pluvial			X	
Savoir-faire	I	P	M	E
Coordination et instruction de projets et d'études de recherche en eau et de protection de captage			X	
Coordination et instruction de projets et d'études de production d'eau potable			X	
Coordination et instruction de projets et d'études de traitement des eaux usées			X	
Mise en place d'outil de suivi technique et financier			X	

ACTIVITES SECONDAIRES

- Pilotage et optimisation de ressources humaines,
- Organisation et mise en œuvre d'un dispositif de contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

TECHNICITE

- Poste ouvrant droit à la NBI

CONDITIONS D'EXERCICE

<u>Lieu d'affectation</u> : Ansellia (La Possession).	<u>Bureautique</u> : Poste de travail, Logiciels métier, Téléphone mobile.	<u>Certification/Brevet/Permis</u> : Permis B.	<u>Conditions particulières</u> : Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public.
--	---	---	---

NB : Une fiche de poste n'a pas vocation à être exhaustive. Elle peut évoluer (révision, mise à jour) en fonction des nécessités de service.